

La déclaration et le paiement de vos cotisations sociales

Quand et comment régler ?



Chaque trimestre, vous devez déclarer et régler vos cotisations à Audiens avant les dates limites suivantes :



1 - La déclaration sur www.audiens.org

Déclarez et payez vos cotisations sur **votre espace personnalisé et sécurisé**

Notre conseil

Adoptez le téléversement pour payer vos cotisations. Vous optimisez ainsi votre trésorerie :

- vous choisissez la date précise de votre paiement jusqu'au dernier jour du mois de l'échéance,
- vous évitez les risques liés à l'envoi de chèques.

2 - La NET-DUCS

(NET - Déclaration Unifiée de Cotisations Sociales)

- Inscrivez-vous sur le site Net-entreprises (www.net-entreprises.fr)
- Retrouvez votre décompte des cotisations en ligne
- **Choisissez le téléversement** pour payer vos cotisations

3 - La DUCS-EDI

(Déclaration Unifiée de Cotisations Sociales - Echange de Données Informatisées)

- Paramétrez votre logiciel pour l'Agirc et l'Arrco
- Déposez vos déclarations sur ducs@agirc-arrco.org
- Vous recevrez dans les 48 heures un accusé de réception
- **Choisissez le téléversement** pour payer vos cotisations (démarche sûre et rapide)

4 - Le BAC papier

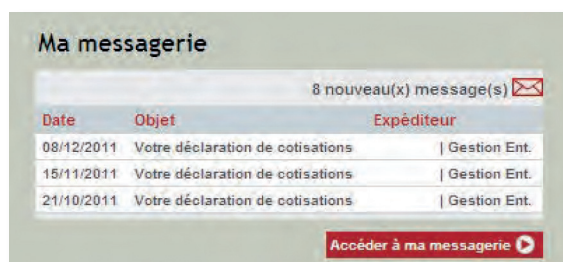
(Bordereau d'Appel des Cotisations)

- Complétez le bordereau d'appel des cotisations
- Renvoyez-le avec le chèque ou effectuez le virement correspondant à Audiens

Comment déclarer et payer les cotisations sur vos espaces sécurisés ?

Pour accéder à votre compte

- Connectez-vous à la page d'accueil du site www.audiens.org et cliquez sur l'onglet de connexion à votre espace personnalisé
- Entrez votre identifiant et votre mot de passe
- Pour valider, cliquez sur le bouton «Envoyer» situé en bas à droite de l'écran



Pour déclarer et payer vos cotisations



Pour consulter vos appels de cotisations



Dès le 1^{er} janvier 2016, la DSN (Déclaration Sociale Nominative) doit se substituer à toutes les déclarations sociales existantes (Urssaf, Pôle emploi, Audiens...).

Conseil :

si vous changez de logiciel de paie, optez pour une solution compatible DSN.

Pour en savoir plus : dsn-info.fr.

Pour en savoir plus
Contactez Audiens
0 173 173 607